



SIAL CANADA 2012

Palais des Congrès de Montréal, Canada
Du 9 au 11 mai 2012
INDIVIDUEL

Pour vous permettre d'être présent au plus grand événement professionnel annuel du monde alimentaire au Canada, qui regroupait 697 exposants et plus de 12 000 visiteurs lors de la dernière édition, le Groupe Export vous offre cette année encore un pavillon fonctionnel, au cœur de l'action, et ce, à un prix des plus compétitifs.

De plus, le sixième **Gala canadien à l'Exportation agroalimentaire**, prendra à nouveau l'affiche pour souligner l'excellence à l'exportation de notre industrie.

Un rendez-vous à ne pas manquer le 9 mai 2012!

Participez à cette foire DE FAÇON INDIVIDUELLE (GRANDS KIOSQUES DE 300pi² et + uniquement) et bénéficiez des avantages suivants :

- Un prix d'espace avantageux;
- Le remboursement de 50% de vos frais d'ameublement supplémentaire jusqu'à un maximum de 5000\$ de dépenses admissibles;
- Quatre billets pour le « Gala canadien à l'Exportation agroalimentaire ».

Pour s'inscrire :

1. Contactez dans un premier temps les organisateurs du Sial pour choisir votre emplacement selon la disponibilité des espaces offerts par Sial).
 2. Mentionnez que vous faites partie des individuels du GROUPE EXPORT.
****Attention, cette offre n'est disponible qu'aux entreprises qui prendront 300pi² ou plus!**
 3. Remplissez le formulaire de la page suivante et retournez-le à Marie-Claude Chagnon.
- Si vous souhaitez exposer dans un kiosque de 100-200 pi² avec le Groupe Export, veuillez vous référer à l'invitation PAVILLON GROUPE EXPORT.

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon:
(450) 461-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca.

Sujet à l'approbation des fonds du programme Exportateurs de Classe Mondiale 2012-2013 du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E1Y9
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Formulaire de participation



SIAL CANADA 2012

Palais des Congrès de Montréal, du 9 au 11 mai 2012

INDIVIDUEL

Tarif membre *(incluant 4 billets pour le Gala à l'Exportation)

- * Kiosque format de 300 pi² 7 575,00\$ (+ taxes)
- * Kiosque format de 400 pi² 9 800,00\$ (+ taxes)
- * Kiosque format de 500 pi² 12 025,00\$ (+ taxes)
- * Kiosque format de 600 pi² 14 250,00\$ (+ taxes)

Si votre kiosque est plus grand que 600 pi², veuillez appeler Marie-Claude pour obtenir un prix.

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

- Veuillez ajouter la cotisation annuelle 2012 675.00\$ (+ taxes)
- Si vous vous inscrivez **avant le 31 décembre 2011**, vous devez ajouter à la cotisation 2012 la somme de 375\$+taxes pour la cotisation 20011, pour un total 1050.00\$ (+ taxes)

Personne contact :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 210.

Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255 à l'attention de Marie-Claude Chagnon

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation



Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E1Y9
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E1Y9
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groulexport.ca

groulexport.ca